

## Dons de la société populaire de Plancy, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons de la société populaire de Plancy, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 264;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_13925\\_t1\\_0264\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13925_t1_0264_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Aigurande, s.d.] (1).

« Courage, courage, représentans d'un peuple le plus fier et le plus énergique de l'univers. La perfidie venait de compromettre la liberté; elle chancelait et vos heureuses mains ont affermi son règne. L'édifice est monté, vous touchez au sommet. Encore un pas, nous y verrons rayonner le bonnet consolant qui sera désormais l'épouvantail de tous les tyrans.

Jusqu'ici la société populaire d'Aigurande ne s'était pas exhalée en stériles compliments; constante observatrice de vos immenses travaux, elle admirait la rapidité des succès qui la couronnaient et coopérait de toutes ses forces à les secondar; aucun orage n'a su un moment ébranler son courage, et ses élans patriotiques ont toujours été marqués au coin de la plus parfaite sécurité. Quoique composée de campagnards cultivateurs, elle a armé deux de ses membres, à qui elle a fait une somme de 400 liv. contre des brigands de la Vendée. Elle a fourni un cavalier pris dans son sein et l'a équipé. Elle a accepté la Constitution à l'envi et avec enthousiasme, et elle n'a rien négligé de ce qui pouvait concourir à son affermissement.

Le détail de tout ce qu'elle a fait serait long mais tous ces sacrifices ne sont rien pour son zèle; elle vous offre en masse tous ses moyens et jure de s'ensevelir avec vous sous les débris de la République plutôt que de consentir à rentrer un instant sous le joug des despotes.

Les grands coups sont portés; la vieille France asservie vient de briser ses fers, et la Constitution va fleurir sous vos auspices. Que reste-t-il à faire? Vous le savez, sans doute. Poursuivez, poursuivez mais consommez votre ouvrage, et nous aurons bientôt l'abondance et la paix.

Agréez la somme de 1 000 livres que la société offre à la patrie pour contribuer à la défense de sa liberté. »

BATHIAS, CHOPPY, SIFOUX (*secrét.*).

P.S. — Le commissaire de la société a payé 50 liv. 10 s. pour le port; il prie, au nom de la société, le C<sup>n</sup> Président secrétaire de la Convention nationale, de lui accuser la réception de la somme.

## 18

La Société populaire de Blangy, département de la Seine-inférieure, envoie à la Convention nationale 310 liv. en assignats, qu'elle destine aux frais de la guerre. Elle annonce qu'elle va faire passer à Douay une balle de charpie, pesant 146 livres; et que l'argenterie, les plombs et ornemens d'église ont été portés au district de Neufchâtel. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste, et termine en ces termes: « Rien n'étonne le Républicain; rien ne peut altérer son courage. La victoire est certaine, ou le dernier Républicain français périra au champ d'honneur. »

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) C 306, pl. 1160, p. 7.

(2) P.V., XXXVIII, 304 et XXXIX, 115. B<sup>in</sup>, 19 prair. et 19 prair. (suppl.); Mon., XX, 646.

[Blangy, 25 flor. II] (1).

« Citoyens représentans,

La société adresse à la Convention 310 livres; cette somme est destinée par les amis de la liberté aux frais de la guerre.

Une balle de charpie va être envoyée à Douai, à ses frères, elle est du poids de 146.

L'argenterie, du poids de 44 marcs, les plombs, les ornemens d'église ont été remis au district de Neufchâtel.

Les vœux de la société, citoyens représentans, sont ceux de tous les républicains français. Restez au poste d'honneur. Continuez vos importants travaux. Protégez les patriotes. Tonnez contre les intrigans et les coupables.

La société admire l'énergie que vous avez déployée pour déjouer toutes les conspirations et punir les conspirateurs; elle vous en félicite. Vos lois justes et sages feront le bonheur du peuple français, il veut la liberté, l'égalité; la société a juré de les maintenir ou de mourir en les défendant, jamais elle ne sera parjure.

Les armes sont journalières, quelques légers revers sont effacés par de glorieux succès.

Rien n'étonne le vrai républicain, rien ne peut altérer son courage; la victoire est certaine ou le dernier républicain français périra au champ d'honneur. S. et F.

Vive la République, vive la Montagne. »

DUHAMEL, VAUCORNET, HESNARD, BOCQUET, LECLERQ, LE COMTE.

## 19

La Société populaire de Plancy, département de l'Aube, applaudit à la sagesse et à l'énergie des mesures que la Convention déploie dans toutes les circonstances pour le salut du peuple, et l'invite à poursuivre le cours de ses glorieux travaux.

Elle annonce qu'elle envoie à la monnaie les dépouilles du ci-devant culte, consistant en 20 marcs 2 onces 3 gros d'argenterie, 71 livres de cuivre, et 500 livres de plomb. Elle offre en outre 21 paires de souliers, 41 paires de bas, 50 chemises, 15 draps, 4 couvertures de laine et des cravates. « Voilà, dit-elle, ce que fait une commune pauvre, dont la misère est augmentée par la chute de son commerce; pour la liberté, les sacrifices ne coûtent rien. Puisse le sacrifice de notre vie affermir la liberté et contribuer au bonheur du monde ! »

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Plancy, 6 flor. II] (3).

« Citoyens représentans,

La société populaire et républicaine de Plancy, voyant avec admiration le grand œuvre de la liberté parvenu à sa perfection par la sagesse et l'énergie des mesures que vous avez su déployer dans toutes les occasions où le salut

(1) C 305, pl. 1137, p. 15.

(2) P.V., XXXVIII, 304. B<sup>in</sup>, 19 prair. et 19 prair. (suppl.); Mon., XX, 646.

(3) C 305, pl. 1137, p. 16.